

# « Gaz - Electricité : osez comparer ! »

Pas de gaz naturel dans nos campagnes, mais pour ce qui de l'électricité, ce n'est pas toujours simple de choisir entre un fournisseur et un autre, ou entre deux formules différentes chez un même fournisseur. Et pourtant.... la différence sur la facture d'électricité vaut parfois la peine d'oser changer ! Surtout à partir de janvier 2013 lorsque les prix de l'électricité seront « libérés »...

Votre commune a donc décidé de participer à la campagne nationale d'information « Gaz - Electricité : osez comparer ! » organisée par le SPF Economie.

## Une campagne ? Pourquoi ?

- Vous ne savez pas comment faire pour comparer ?
- Vous ne savez pas comment faire pour changer de fournisseur ou de formule tarifaire ?
- Vous avez peur de changer ou vous craignez des difficultés ?
- Vous souhaitez obtenir des informations sur les outils de comparaison à disposition des citoyens ?
- Vous n'avez pas d'accès aux outils de comparaison (via internet par exemple) ?

Pour toutes ces raisons et peut-être d'autres, cette campagne est faite pour vous ! Elle s'adresse à tous !

### Pour toute information :

Le service logement de la Commune de Tellin  
Mme Chantal BASSIAUX  
tél.: 084 / 37 42 80  
chantal.bassiaux@tellin.be  
Du lundi au vendredi de 9h à 12h  
Et le mercredi + vendredi de 13h à 16h30  
Autres périodes possibles sur rendez-vous.

## Une campagne ? Comment ?

Votre commune veut vous aider à utiliser les outils existants sur internet : vous pourrez ainsi (apprendre à) comparer les offres des différents fournisseurs d'électricité. Vous pourrez ainsi effectuer, vous-même, votre choix en toute connaissance de cause (prix, contrat fixe ou variable, compteur bi-horaire, énergie verte, ...).

Une **permanence** est organisée le **lundi 24 septembre de 15h à 20h** à l'Espace Public Numérique (EPN) de Tellin, hall Polyvalent, 1<sup>er</sup> étage.

## Que devez-vous faire ?

Pour obtenir les renseignements souhaités, c'est très simple :

- Munissez-vous de la dernière facture *annuelle* (décompte global, facture de régularisation) que vous avez reçue de votre fournisseur d'électricité ;
- Rendez-vous sur le lieu de la permanence : l'Espace public numérique (EPN) de Tellin, hall Polyvalent, 1<sup>er</sup> étage.

Pour plus d'informations sur la campagne nationale : <http://economie.fgov.be>